

# CE QUE LES YEUX DE BEATA DAURY ONT VU

*Roman*

*par Marie Françoise Lasserre, Avocat*

[www.mflasserre.com](http://www.mflasserre.com)

Le CHAPITRE V a été diffusé le Vendredi 19  
Octobre au début de l'étale de  
haute mer à Cayenne et à 13 h 35,  
soit heure métropolitaine : 18 h 35

## CHAPITRE V

### *INTUITION*

Comment une commune littorale de pas tout à fait 500 habitants, à l'automne, à mi-chemin entre Douarnenez et Hendaye, parvient-elle à faire face à la disparition inquiétante de l'un des siens ?

Comment une commune littorale de pas tout à fait 500 habitants, à l'automne, à mi-chemin entre Douarnenez et Hendaye, parvient-elle à faire face aux soupçons d'extrême gravité planant désormais sur une installation qui avait été acceptée par tous comme devant fournir à la belle saison, des emplois aux enfants du pays ?

Par une confiance collective dans les autorités, chargées dans le cas dont il s'agit de deux enquêtes, peut-être.

Par une confiance collective dans l'homme, sa capacité à résister et progresser, certainement.

Par le recours de chacun à son bonheur intérieur, que chacun s'efforçait selon sa propre situation, soit d'entretenir, soit d'acquérir, sûrement.

Mais également : en faisant appel à l'intuition.

Or, il était apparu au Maître d'école, Alex Legrand, que les enfants étaient, dans un tel contexte, grandement déconcentrés.

Il mit donc en place, le plus proche après-midi où le temps le permit, une sortie sur la plage.

- « Les enfants, vous avez tous bien noté les consignes ?

Des bottes et un coupe-vent bien sûr.  
Mais aussi un crayon à papier.

Je rappelle à chacun le but de la sortie : noter tous les dépôts ayant pu être apportés sur la plage par le courant et par le vent depuis le soir du vent .

Et je rappelle à tous la méthode : reporter ses observations sur le fond de carte de la commune dont un exemplaire est remis à chacun et sur laquelle figure la limite d'avec le Domaine Public Maritime ».

C'est ainsi que les intuitions des uns et des autres, mises en commun, ont mis en évidence ce qui va être décrit ci-après.

Simon Dentraiche, Maire, avait informellement convoqué son adjoint en charge de l'urbanisme, Rémi Lizon.

Ils étaient tous deux penchés, d'un côté et de l'autre de la table de travail qui garnissait son bureau à la Mairie, au dessus des plans graphiques d'une demande de permis de

construire sur laquelle il fallait bien que le Maire se prononce.

- « D'abord Rémi, ce qui ne me plaît guère -même si on ne peut pas porter de jugement à la va-vite je le sais bien - ... c'est que cette société - elles ont toutes le même nom décidément, celle-là c'est ... Topsun ... oui, c'est cela ... Topsun-, elle dépose un permis de construire immédiatement après avoir acheté en viager le bien de Mme Rossignol, sur son propre terrain ... je trouve que cela est bien rapide...

...Mais vois-tu, c'est surtout que je ne comprends pas : d'après les plans topographiques de leur géomètre, leur projet est à plus de 100 mètres de la limite haute du rivage... c'est-à-dire en zone constructible...

... Or d'après les plans de la commune il est à moins de 100 mètres de la limite haute du rivage... donc... en zone inconstructible...

... Si tu permets, je raisonne à voix haute :

La bande inconstructible d'une profondeur de 100 mètres est mesurée à partir de la limite haute du rivage... tu es d'accord ? »

- Oui, le conforta Remi Lizon, ce sont les termes-mêmes qu'emploie la Loi...

A ce moment-là la secrétaire à mi-temps de la Mairie frappa à la porte pour dire que le Maître d'école était là et souhaitait si cela était possible, entretenir le Maire en urgence.

La journée de classe était terminée, les mères avaient repris les enfants à la sortie de l'école.

Toutes, elles étaient aussi enthousiastes que les enfants, disaient qu'après cette sortie ils

dormiraient bien !... qu'ils avaient les joues bien roses et les yeux bien brillants, mais ...

- « Mais, expliquait Alex Legrand, ... vous savez bien Monsieur le Maire et vous aussi, Monsieur Lizon, comment ils sont les enfants, quand ils sont énervés et tendus ...

On aurait dit un lâcher de gibier ! ... Ils en avaient vraiment besoin, évidemment, de se défouler ... c'est pour cela qu'ils étaient là...

... Mais vous savez aussi comment c'est les enfants, dès qu'il y a du sable ... Ça gratte... ça creuse... on ne peut pas les en empêcher...

...Et à force de gratter et de creuser vous savez ce qu'ils ont trouvé ?

... Et bien voilà... ils ont mis à nu, peu à peu, ils étaient vingt-deux, cela les a

occupés tout l'après-midi en fait...Ils ont mis à nu toute une série de treillages de châtaignier qui sont enterrés... qui retiennent le sable ...

... vous savez , exactement le même treillage que celui qu' utilise le Conservatoire du Littoral pour retenir le sable et peu à peu stabiliser les dunes, voire les reconstituer... ces lattes de bois de châtaignier qui sont réputées imputrescibles et qui sont reliées les unes les autres par des fils de fer...

- ...Vous savez bien comment cela fonctionne, Monsieur le Maire ... et vous aussi, Monsieur Lizon...

... Le sable, lorsqu'il est amené par les courants et les vents vers le continent, passe entre les interstices des lattes de bois de châtaignier ...

...Et ensuite, une fois qu'il est derrière les lattes ... il est piégé... Un peu comme



avec une cage à crustacés... il ne peut plus s'échapper...

... Ensuite ... ce sable reste ...d'autre vient par-dessus et reste à son tour ... les treillages progressivement sont enfouis...

...On replace alors, par-dessus, d'autres treillages de châtaigniers... à nouveau du sable se trouvera emprisonné, puis un enherbement se fera...

...On ne s'en rend pas compte mais en fait ...un imperceptible pied de dune tout doucement se forme ... et la limite des hautes eaux se trouve déplacée...

Voilà ce qu'ils ont trouvé, cet après- midi, mes gamins ! »

Après que le Maître d'école se soit retiré, Simon Dentraiche se sentit comme cogné.

Il éprouva le besoin de s'asseoir.

- « Dis-moi Rémi, l'interrogea-t-il alors ...Si tu as accepté l'Urbanisme ce n'est pas par hasard... C'est parce que chez toi, de père en fils, on est entrepreneur... et ton arrière grand - père aussi, je crois ?
- ...Oui Simon, répondit Rémi Lizon.... tout ceci est très troublant ... la demande de permis de construire de Topsun... ce qu'ont vu les enfants... bien sûr il faudra faire venir un géomètre topographe... il faut se rapprocher du Conservatoire du Littoral, voir cela avec eux ... ils viendront sur le terrain...
  - ... mais je sens les choses, moi aussi...
  - ... je crois que ton intuition est bonne... même si c'est proprement inimaginable ...
- Et l'intérêt ? l'interrompt Simon Dentraiche. L'intérêt dans tout cela ?

... L'intérêt, continua-t-il, d'organiser tous ces jeux de plage, comme par hasard aux moments où le vent, les marées et les courants vont pousser le sable vers la terre ?...

...J'ai trouvé toujours un peu bizarre que le directeur de Soleilsun quand il vient demander l'autorisation d'organiser ses jeux de plage, toujours par des temps impossibles, à l'avant-veille soit des équinoxes soit des solstices, il tienne à chaque fois à se justifier, à montrer les photographies de son arrière-grand-mère, avec son ombrelle, son chapeau, ses gants, au bord de notre plage (soi-disant...) ...  
D'ailleurs, la veille du dernier coup de vent, lorsque j'étais passé vérifier les lieux, en fin d'après midi, les treillages de châtaignier que ses hommes installent pour délimiter l'aire de jeux, comme par hasard, il ne les avait pas enlevés...

... Mais attends, Rémi.... je vais continuer de raisonner à voix haute... si je me trompe, surtout tu m'arrêtes...

...Le principe, c'est donc l'interdiction de construire sur une profondeur de 100 mètres, lesquels 100 mètres sont décomptés à partir de la limite haute du rivage...

... si je continue à raisonner à voix haute ....  
...un terrain se trouve dans la bande des 100 mètres de profondeur décomptés à compter de la ligne haute du rivage... il se trouve que le trait de côte est en fait modifié.... en conséquence la ligne haute du rivage se trouve déportée....

...Et ainsi un même terrain peut se retrouver dans la zone inconstructible des 100 mètres alors qu'il n'y était pas antérieurement... mais aussi .... Un même terrain peut se retrouver hors de la zone inconstructible des 100 mètres alors s'y trouvait antérieurement...

- Moi aussi je sens cela... répondit Rémi Lizon... j'ai cette même intuition...
- ... On dirait reprit le Maire....c'est très inquiétant ... on dirait ... on dirait ...qu'on a voulu modifier le trait de côte... agrandir le continent...peu à peu... en retenant progressivement , en hauteurs successives , avec le recours aux treillages de châtaigniers, le sable... en prenant ainsi sur le rivage.... et pour faire en sorte que, la haute ligne du rivage se trouvant ainsi déplacée...la profondeur des 100 mètres inconstructibles se trouve, par voie de conséquence, décalée... et que...
- ... et que, termina Rémi Lizon, certains terrains, inconstructibles, deviennent, d'un seul coup ... constructibles.